

Consultation pharmaceutique : 278 millions d'euros d'économies potentielles

La consultation pharmaceutique permettrait à la Sécurité sociale d'économiser chaque année 278 millions d'euros. C'est l'évaluation faite par la Fédération pharmaceutique méditerranéenne, émanation interrégionale de la FSFP, qui a réalisé une étude auprès de 163 pharmaciens adhérents du 14 au 19 décembre 2009. En extrapolant aux 22 500 officines françaises le nombre de consultations pharmaceutiques effectuées par les 163 officines, soit 988 chaque année, on parvient à 22 millions de consultations pharmaceutiques par an. Et, grâce à leur pharmacien, 57 % des patients ne consultent pas de médecin. D'où le chiffre de 278 millions d'euros. « Le pharmacien [...] sert de premier recours aux patients. [...].